



الإتحاد الجزائري لكرة القدم

FEDERATION ALGERIENNE DE FOOTBALL

رابطة كرة القدم لولاية ميلانة

LIGUE DE FOOTBALL DE LA WILAYA DE MILA

جريدة رسمية
BULLETIN OFFICIEL



N° 02

du 16/10/2017

ينبغي لكل الفرق أن تأخذ هذه الجريدة الرسمية كل التقارير الخاصة أو الأوامر العامة التي تستعيد منها هاته التقارير يمكن أن توجه إليها عن طريق البريد أن دعت الضرورة لذلك

Les clubs doivent puiser dans le bulletin Officiel Toutes les décisions particulières, ou d'ordre général, qui peuvent les intéresser, ces décisions ne leur seront communiquées par lettre qu'en cas de nécessité absolue.

REUNION DU BUREAU DE LIGUE
BULLETIN OFFICIEL N° 01
MARDI 19 Septembre 2017

Membres Présents Mrs		
-BENKHOUROU	Djamel	Président
-ZOUAGHI	Youcef	S/G
-BELILET	Omar	Membre
-BENCHIHEUB	Bouba	DAF
-BENZERFA Med	CHERIF	D.T.W
-BOUGHACHA	Mohamed	Médecin
-KHALFATNI	Abdelaziz	Membre
-BOURZAMA	Mohamed	Membre
-HIOUR	Abdelouahab	Membre
-BOUKHIT	Hemza	Membre
-BOUTAUCHE	Souheil	Membre
Membres Absents Excusés Mrs		
-FEDANE	Ammar	Membre

La séance ouverte à 14H00 par Monsieur, **BENKHOUROU Djamel**, Président de la ligue qui souhaite la bienvenue aux membres présents, il passe la parole au Secrétaire General pour la lecture de l'ordre du jour.

ORDRE DU JOUR

- 1- LECTURE DU COURRIER
- 2)-LA COMPOSANTE DU BUREAU DE LIGUE
- 3)-QUESTIONS DIVERSES

1) LECTURE DU COURRIER

COURRIER FAF

- Fax Invitation au président de la Ligue à Une réunion de travail le 12-08-2017 à Constantine .N/Fait
- Lettre de Vœux de la F.A.F à l'occasion de l'Aïd El AdhaRemerciements
- Fax Invitation au Président de la Ligue à une réunion de travail et la finale Coupe d'Algérie le 05-05-2017 à AlgerRemerciements

COURRIER LRFC

- Fax A/S séminaire des arbitres à Mila du 07 au 09/09/2017.....T/C.W.A
- Fax A/S Situation Stade FerdjiouaT/COS
- Fax A/S situation des OPOW de Mila et Chelghoum-LaidP/Note
- F.a.x A/S Invitation de l'arbitre CHETIBI Okba le Mardi 19/09/2017.....T/CWA
- Fax A/S Séminaire Arbitres à Chelghoum LaidT/CWA
- Fax Invitation au Président et S/G à l'ouverture du séminaire des arbitres à Chelghoum-LaidRemerciements

COURRIER CLUBS

- Dossiers d'engagements des clubs saison 2017-2018 – URBY – E.S.T- C.S.F.B.B -U.S.S.M- J.S.B.T – NRBGF/B –N.O.S.B –J.S.T – F.C.B.C.L –U.S.O.A –M.B.A – W.R.M – M.B.G.G – R.A.A – M.B.O.S – C.S.C.T.L – W.O.KF/B -T/C.O.S

COURRIER DIVERS

- Lettre de Vœux de la L.F.W.Jijel à l'occasion de L'Aïd El AdhaRemerciements

LA COMPOSANTE DU BUREAU EXECUTIF :

Président de la ligue	BENKHROUROU Djamel
1 ^{er} Vice président	BELLILET Omar
Secrétaire général	ZOUAGHI Youcef
D. A .F	Mme :BENCHIHEUB Boub
D.T.W	BENZRAFA Med Echerif
Médecin de la ligue	Dr : BOUGHACHA Mohamed
Président commission d'arbitrage	KHALFATNI Abdelaziz
Responsable commission discipline	BOURZAMA Mohamed
Président commission organisation sportive	BOUGUessa Allaoua
Responsable commission des licences	HIOUR Abdelouahab
Représentant des clubs	BOUTAUCHE Souheil
Représentant des arbitres	BOUKHIT Hemza

4)-QUESTIONS DIVERS

-Plusieurs points ont été discutés :

- Le Bureau de ligue a examiné et pris des décisions relatives à la gestion administrative et financière de la ligue.
- A/S les créances des clubs envers la ligue.
- Préparation de la réunion avec les présidents des clubs le 28 /10/ 2017.
- La prochaine réunion du Bureau de ligue aura lieu le Mardi 10 Octobre /2017 à 14h00 au siège de la ligue.

la séance est levée à 17 h 00

Le président

BENKHROUROU DJAMEL

le secrétaire Général

Y. Zouaghi

NOMBRE DE JOUEURS A ENREGISTRER PAR CLUB

-6-1 Catégorie Seniors :

6 Trente (30) joueurs amateurs au maximum dont :

-Cinq (05) joueurs plus de trente (30) Ans

-Dix (10) joueurs moins de vingt trois (23) Ans

6-2 Catégories de jeunes :

Vingt (20) joueurs au minimum par catégorie et trente cinq (35) joueurs au minimum dont trois (03) gardiens de buts.

AVIS AUX PRESIDENTS DE CLUBS

- Les présidents de clubs sont invités à une réunion de travail le **28 Septembre 2017 à 10h00** au siège de la ligue
- Préparation saison sportive 2017-2018
- présence obligatoire de tous les présidents

AVIS AUX CLUBS

- Il est porté à la connaissance des présidents de clubs que le dernier délai de dépôt des licences catégorie Senior est fixé au Jeudi **05 Octobre 2017** délais de rigueur.

- Passé cette date aucun dossier ne sera accepté

DIRECTION TECHNIQUE DE WILAYA
Rapport d'activité saison 2017-2018

- 1)-CHAMPIONNAT ECOLE.
- 2)-SELECTION DE WILAYA.
- 3)-JOURNEE PEDAGOGIQUE ET RECYCLAGE DES ENTRAINEURS DE LA WILAYA.
- 4)-COUPE « Feu » LARABA 7ème EDITION (U-17).
- 5)-TOURNOI DU PRINTEMPS ECOLE DE F.B (U-13) 5°Edition.
- 6)-STAGE DE FORMATION POUR L'OBTENTION DU DIPLOME FAF-1- et FAF -2- .
- 7)-ECHANGE INTER-REGION.

1)-CHAMPIONNAT ECOLE :

-La D.T.W Organise chaque Mois un plateau de compétition pour les écoles de football (U-13) Joueurs Nés en 2005-2006 affilier a la ligue de football de la wilaya de Mila.

DATES DES PLATEAUX :

- 01-11-2017
- 01-12-2017
- 05-01-2018
- 02-02-2018
- 02-03-2018
- 06-04-2018
- 04-05-2018
- 01-06-2018
- 05-07-2017

2) SELECTIONS DE WILAYA :

-La D.T.W organise des regroupements pour les différents sélections de la wilaya, pour établir un fichier des jeunes Talents de la wilaya de Mila et aussi préparer les sélections de wilaya pour les différentes échéances et manifestation de la wilaya, régionale et nationale.

-Les membres de la C.T.W (Entraîneurs des sélections) organisent des sorties pour superviser les jeunes talents de la wilaya.

3)- JOURNEE PEDAGOGIQUE ET RECYCLAGE DES ENTRAINEURS DE LA WILAYA

-La D.T.W Organise durant toute la saison des journées pédagogiques aux entraîneurs de la wilaya de Mila tout catégorie et aussi pour les stagiaires FAF -1-, ces journées sont supervisées par des instructeurs de la fédération algérienne de football et des cadres de MJS.

Les dates des journées seront communiquées ultérieurement.

.../...

4)- **COUPE « Feu » LARABA (U-17-) 7° Edition :**

Dans le cadre du programme de la ligue de football de la wilaya de Mila et la direction technique de wilaya en collaboration avec la direction technique de zone Constantine et la direction technique nationale de détection des jeunes talent et échange sportif entre les régions , la ligue de football de la wilaya de Mila a organisé la 7° Edition Coupe « Feu » LARABA (U – 17-).

-La Date du Tournoi sera communiquée Ultérieurement.

-La dernière Edition du tournoi a été remporté par la ligue de football de la wilaya de Mila

5)- **TOURNOI DU PRINTEMPS (U-13-) 5° Edition :**

-La DTW organise la 5° Edition du tournoi du printemps (U-13) dans les vacances scolaire du printemps, ce tournoi, a connu la participation des différentes écoles de la wilaya affilié a la ligue de football de la wilaya de Mila.

6)- **STAGE DE FORMATION POUR L'OBTENTION DU DIPLOME FAF -1- et FAF -2-**

-La Direction technique de wilaya organise des stages de formation pour l'obtention du diplôme FAF -1- , FAF -2-.

LES STAGES PROGRAMMES :

FAF – 1 - : 4° Promotion 1° Session

FAF – 2 - : 1° Promotion 2° Session

FAF – 2 - : 2° Promotion 1° Session

Les dates des stages seront communiquées ultérieurement.

7)- **ECHANGE INTER-WILAYA :**

-Dans le cadre du programme de la DTN et DTZ Constantine la ligue de football de la wilaya de Mila participe dans les différents Echange Nation et Régional par la sélection de wilaya différente catégorie suivant le programme établi par la Direction technique.

REUNION DU BUREAU DE LIGUE
Lundi 16 Octobre 2017
BULLETIN OFFICIEL N° 02

Membres Présents Mrs		
-BENKHOUROU	Djamel	Président
-ZOUAGHI	Youcef	S/G
-BELILET	Omar	Membre
-BENCHIHEUB	Bouba	DAF
-BENZERAFA	Med CHERIF	D.T.W
-KHALFATNI	Abdelaziz	Membre
-BOURZAMA	Mohamed	Membre
-HIOUR	Abdelouahab	Membre
-BOUKHIT	Hemza	Membre
-BOUTAUCHE	Souheil	Membre
-BOUGUessa	Allaoua	Membre
Membres Absents Excusés Mrs		
-BOUGHACHA	Mohamed	Médecin

La séance ouverte à **14.00** par Monsieur, **BENKHOUROU Djamel**, Président de la ligue qui souhaite la bienvenue aux membres présents, Il passe la parole au Secrétaire Général pour la lecture de l'ordre du jour.

ORDRE DU JOUR

- 1- LECTURE DU COURRIER
- 4-A/S SYSTEME DU DEROULEMENT DU CHAMPIONNAT 2017-2018
- 5)-QUESTIONS DIVERSES

3) LECTURE DU COURRIER

COURRIER D.J.S

- Lettre A/S Engagement du club W.O.K F.B.....P/Note
- Fax A/S invitation au président à une réunion de travailN/Fait

COURRIER LRFC

- Fax A/S Programmation au stade de TadjenanetT/COS
- Fax A/S désignations des arbitresT/CWA
- Fax A/S Test Physique de rattrapage des ArbitresT/CWA
- Fax A/S de la visite du stade Communal de RouachedP/Note

COURRIER DIVERS

- Lettre de Mr, FEDDANE AMAR Démission Comme membre du Bureau de Ligue (Rép/ des clubs).....Accordée
- Lettre de l'arbitre BOUSTILA Yasser justification d'absence à la journée pédagogiqueT/CWA

4)-QUESTIONS DIVERS

-Plusieurs points ont été discutés :

- Les membres du conseil de ligue sont invités à la réunion du jeudi 02 novembre 2017 à 10h00 au siège de la ligue (la présence de tous les membres est indispensable).
 - Programmation test physique aux arbitres grade Wilaya le Mercredi 01 Novembre 2017 à Redjas.
 - Désignation de Mr, KISSMOUNE Tahar Comme préparateur physique des arbitres.
-
- La prochaine réunion du Bureau de Ligue aura lieu le **Mardi 07 Novembre 2017 à 14 H 00.**

la séance est levée à 16 h 30

AVIS AU CLUBS

Le Bureau de ligue a décidé que tout club n'ayant pas régularisé sa situation financière (Frais engagement créances) avant le début du championnat sera considéré comme non engagé pour la saison 2017/2018.

AVIS AU CLUBS

-Il est portée à la connaissance des présidents de clubs que le dernier délai de dépôt des licences et régularisation de la situation financiers (Droits d'engagement et créances antérieures est fixé au **jeudi 26 Octobre 2017** à 12h00 délais de rigueur.

- Le tirage au sort du calendrier se fera le même jour jeudi 26 octobre 2017 à 14 h00 au siège de la ligue. (Tous les présidents sont invités à ce tirage).

- La première journée du championnat saison 2017-2018 aura lieu le **03 et 04 Novembre 2017.**

Le président

BENKHOUROU Djamel

le secrétaire Général

ZOUAGHI Youcef

JOURNEES DE REUNION DES COMMISSIONS

Lundi	-Commission d'organisation des compétitions	A 10H00
Lundi	-Commission de Discipline	A 14 H00
Mercredi	-Commission d'arbitrage	A 14 H 00
Commission des licences		Tous les jours de 09h00 à 16h00
Bureau de ligue		Le dernier Mardi de chaque Mois

RETRAIT DES LICENCES

Le retrait des licences est soumis à la présentation du contrat d'assurance global des joueurs (se référer à l'article 23 du règlement des championnats de football amateur).
La remise n'est accordée qu'aux seules personnes accréditées par le club soit sur présentation de leur carte d'accréditation soit sur présentation d'un ordre de mission préalablement établi à cet effet.

AVIS AUX ARBITRES

- Il est portée à l'ensemble des arbitres (Grade wilaya) que le test physique) phase Aller saison 2017-2018 aura lieu le **Mercredi 01 Novembre 2017** au stade de Redjas à 08 H 00.
- Présence indispensable.

AVIS AU CLUBS

Article 23 : Contrat d'assurance

1. Assurance du club

Le club sportif amateur est tenu de souscrire une police d'assurance couvrant sa responsabilité civile vis-à-vis des tiers et une assurance accident pour les dirigeants, staff technique et joueurs dans ou à l'occasion de l'exercice de leurs fonctions au sein du club durant toute la saison sportive.

Le capital décès ou l'indemnité en cas d'incapacité permanente ne saurait être inférieur à **un million (1 000 000 DA)** de dinars. L'indemnité journalière en cas d'accident doit être au minimum de mille cinq cent (1 500 DA) dinars.

2. Assurance des stades :

Les stades dans lesquels se déroulent les compétitions doivent être obligatoirement assurés pour les risques que peuvent encourir les utilisateurs, les spectateurs ou les dirigeants. Une attestation d'assurance couvrant ces cas doit être jointe au dossier d'engagement.

3. Vérification d'assurance :

Le club est tenu de vérifier régulièrement la validité de l'assurance de tous ses membres (joueurs, dirigeants et tout autre licencié du club) ainsi que celle du stade de domiciliation.

En tout état de cause, l'établissement des contrats d'assurances précités et leur validité relèvent de la responsabilité exclusive du président du club.

Article 134 : Amendes

-Les amendes infligées à un club doivent être réglées dans un délai de trente (30) jours à compter de la date de notification. Passé le délai de trente (30) jours et après une dernière mise en demeure pour paiement sous huitaine, la ligue défalquera un (01) point par mois de retard à l'équipe seniors du club fautif.

- Si le club n'a pas apuré le paiement de ses amendes avant la fin du championnat en cours, son engagement pour la saison sportive suivante demeure lié au règlement de ses dettes envers la ou les ligues concernées.